

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignette une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0008783

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01518 Société : 132997

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NAJIH ABDELLAH

Date de naissance :

17/12/1952

Adresse :

161 Lot la Casablanca Sidi Naârif

Tél. : 0629797821

Total des frais engagés : 2289,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Abdellah MAMOU
Neuro-psychiatre
38, Bd. Rachidi, Casablanca
Tél: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 11
INP 091097436

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/09/2022

Nom et prénom du malade : NAJIH Samira Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Trouble anxieux

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/09/22	CNP 54 3	Dr Abdellah MANSOUR Neuro-psychiatre Tel: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10	350,00	Dr Abdellah MANSOUR Neuro-psychiatre 38, Bd. Rachid Casablanca Tel: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10 INP 091097436

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OUM EL KHEIR 147 Lot Communal N° 2 Sidi Maârouf . Casa Tel : 05 22 97 52 93	28/09/2022	1939,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAISES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a circular structure composed of nodes arranged in concentric rings. The nodes are numbered from 1 to 8 in a clockwise direction. Each node contains a small circle with a diagonal line through it. Arrows point from each node to its immediate neighbors in both clockwise and counter-clockwise directions. The top node is labeled 'H', the left node 'D', and the bottom node 'B'.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

LOT : 0096
EXP : MAR 2027
PPV : 51,30 DH

LOT : 0096
EXP : MAR 2027
PPV : 51,30 DH

LOT : 0094
EXP : DEC 2026
PPV : 51,30 DH

LOT : 0094
EXP : DEC 2026
PPV : 51,30 DH

LOT : 0092
EXP : SEP 2026
PPV : 51,30 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

Ex. attache des Hôpitaux de Paris
Médecin Expert auprès des Tribunaux



دعا العقلية والنفسانية
نجي على دبلوم
الطبية.
مشفيات باريس
لف لدى المحاكم

7^{me}

MATH - Samira

51,30(x6)

SV

297,00(x7)

180,00

- Flexic

SV

+1 Grad format

40,30(x3)

Xeal

SV

85,10(x6)

Solion 15

SV

56,60
(14) + 1

Stilnox 10 : 1

SV

ls 1939,70

3 mois.

LOT 213142 1 EXP 297.00 DH 2024

LOT
EXP
PPV

221420 1
05 2025
297.00

LOT
EXP
PPV

221500 1
06 2025
180.00

PER : 01 2026
LOT : 22E002
STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60
6 118000 061465

PER : 01 2026
LOT : 22E002
STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60
6 118000 061465

PHARMACIE QUM
147 Lot Commune
Sidr Maârouf
Tel : 05 22

E. Abdell
Neur
38, Bd
1er étage
22

40,30

40,30

40,30

6 118000 061465

GSM : 06 61 16 40 45 - Fax : 05 22 47 60 10
sou@gmail.com